

SOMMAIRE

- **Créations d'emplois : croissance trop molle pour compenser les pertes**
- **Air France : la CGT garde la tête aux élections professionnelles**
- **Prisma Presse : conflit sur les salaires**
- **Sanofi-Aventis : fortes craintes pour 700 emplois**
- **Assistance Publique des Hôpitaux de Paris : manifestation contre la fermeture d'une unité du CHU de Créteil**
- **Thales Communications (Colombes) : salaires, 1 100 salariés votent la grève**
- **Femmes cadres : à partir de 35 ans, victimes du « plafond de verre »**
- **9 avril à Budapest : Euro-manif contre l'austérité**
- **Portugal le 19 mars : journée nationale de mobilisation public/privé**
- **Contraception et IVG : le Planning familial demande la hausse du forfait IVG**
- **Petite enfance : les personnels dans la rue pour un accueil de qualité**

ÉDITO

DÉGRAISSAGES, DÉLOCALISATIONS, BAS SALAIRES SONT LES MAMELLES DU CAC 40



Souvenez vous, c'était au début de la crise, celle dite des subprimes... A cette époque, notre « *omniprésident* » roulait des mécaniques dans les sommets des puissants pour faire croire que tout allait changer. Puis il nous avait annoncé des mesures que la CGT avait résumées dans une formule : « *tout changer... pour que rien ne change* ». Et de fait, rien n'a changé : trois ans après le krach, l'indécente santé du CAC 40 vient nous rappeler que si la vie est dure pour le plus grand nombre, si l'austérité nous est imposée, si le moins disant social est devenu la règle, c'est pour permettre aux actionnaires d'engranger de très jolis dividendes. Avec 82,6 milliards de profits, les plus grosses entreprises françaises cotées en bourse ont renoué en 2010 avec les profits records de 2007... Souvenez-vous. Juste avant que ça ne pète... En une année, c'est donc une augmentation de 75 % que les entreprises du CAC 40 ont enregistrée. Les plus gros profits sont notamment ceux de Total avec 10,5 milliards d'euros, soit presque un milliard par mois. Dans ce peloton de tête on croise aussi des noms qui viennent fréquemment alimenter la rubrique

sociale en raison des restructurations, délocalisations, dégraissages dont ces multinationales sont coutumières. Ainsi Sanofi-Aventis encore épinglée dans cette lettre parce que la CGT y craint légitimement quelque 700 nouvelles suppressions d'emplois. Ou encore France Télécom dont l'insupportable pression exercée sur les salariés a été mise en accusation par maints suicides. Rien n'a changé. Ces entreprises chéries de Matignon et de Bercy autant que de la rue de Grenelle ont toutes les facilités pour faire la fortune de leurs porteurs de parts. C'est ainsi que, selon un rapport du Conseil des prélèvements, les entreprises du CAC 40 paient 2,3 fois moins d'impôts sur les sociétés (IS) que les PME de l'Hexagone. Cela, notamment, parce qu'elles bénéficient de bataillons de fiscalistes payés à prix d'or pour pratiquer « *l'optimisation fiscale* ». Un doux euphémisme pour parler de spoliation tout à fait légale dont les mécanismes n'ont absolument pas changé en dépit des rodomontades de Nicolas Sarkozy. Ces mêmes mastodontes du CAC 40 sont aussi passés « *maîtres es-subsventions publiques* ». Toujours selon le Conseil des prélèvements, ces multinationales sont de par leur taille, leur poids, les premières bénéficiaires des niches sociales et fiscales, subventions et exonérations qui composent les 172 milliards d'euros d'aides de l'État pour 2009. Autrement dit, alors qu'elles sont les championnes des délocalisations, des plans sociaux, qu'elles asphyxient leurs sous-traitants, ces entreprises font financer leurs profits par les contribuables. Dès lors, il ne faut pas être étonnés et même il faut se réjouir de la conflictualité très forte en ce moment sur la question salariale. Elle est fondée sur le ras-le-bol des salariés qui ne supportent plus de voir les salaires stagner alors que pour l'essentiel, la valeur ajoutée des entreprises est captée par les actionnaires. Ce ne sont sûrement pas les insolents profits annoncés en ce moment qui vont calmer le jeu.

Créations d'emplois : croissance trop molle pour compenser les pertes



Qu'il doit être dur d'être à la manœuvre pour les ministres de François Fillon. A ce petit jeu, Xavier Bertrand excelle. Le ministre du Travail a estimé jeudi « prometteurs » les chiffres sur une hausse des créations nettes d'emplois salariés en France en 2010, annoncés par l'Insee et par l'Acoss. Et au passage, il ne manque pas de briller dans le rôle de cire-pompes en louant les « différentes aides à l'embauche récemment annoncées par le président de la République » et applicables depuis le 1^{er} mars qui devraient « permettre de poursuivre ce mouvement positif et contribuer à accélérer la création d'emplois en 2011 ». Or, si l'on en juge par les données de l'Insee annoncées jeudi, la France a créé, en 2010, 124 600 emplois salariés dans le privé, après deux années noires de destruction massive liées à la crise, mais la performance est restée insuffisante pour contenir le chômage dont une baisse significative en 2011 reste incertaine. « Seul un tiers des destructions d'emplois » de 2009 « sont effacées par ces créations

d'emplois », a relevé la veille le directeur des études statistiques de Pôle emploi. De son côté, l'OCDE, il faudrait une croissance et des créations d'emploi plus importantes pour absorber les jeunes dont le contingent est supérieur aux seniors qui partent à la retraite. Or, notre pays a connu une reprise molle en 2010 (1,5 % de croissance).

Air France : la CGT garde la tête aux élections professionnelles

La CGT a conservé sa place de première organisation syndicale chez Air France à l'issue des élections professionnelles, tandis que Sud et la CFTC ne sont plus représentatifs compte tenu des nouvelles règles en vigueur depuis 2008. La CGT a recueilli 18 % des voix parmi les votants qui ont représenté 70 % du personnel de l'entreprise (56 075 salariés).

En nombre de voix suivent la CFE/CGC alliée à l'Unac (16,36 %), FO allié au syndicat d'hôtesse et de stewards SNPNC (15,56 %), l'Unsa aérien (15,19 %), la CFDT (12 %), Sud (8,54 %) et la CFTC (6,70 %).



Prisma presse : conflit sur les salaires

Les salariés de Prisma Presse (Geo, Capital, Gala Voici, VSD), en grève depuis le 3 mars pour des questions salariales, devaient être reçus mercredi par la direction. Après une Assemblée générale mardi matin, qui a reconduit le mouvement, les syndicats ont assuré que la grève pouvait compromettre la sortie de plusieurs titres du groupe. Les revendications salariales des quelque 1 000 collaborateurs de Prisma Presse s'inscrit aussi sur fond de malaise lié au déménagement de tous les titres, regroupés désormais à Gennevilliers en région parisienne.

Sanofi-Aventis : fortes craintes pour 700 emplois

Sanofi-Aventis continue à se restructurer au niveau européen après des réorganisations déjà engagées, notamment en France et aux États-Unis, ce qui selon la CGT va conduire à « au moins 700 nouvelles suppressions de postes ». Confirmant des informations publiées mardi par le quotidien *La Tribune*, la CGT du groupe a indiqué à l'AFP qu'à la suite de recoupements avec ses homologues de plusieurs pays européens, « il apparaît qu'au moins 700 postes vont être supprimés » par le groupe pharmaceutique. « Des filiales sont regroupées au sein de plate-formes régionales regroupant par exemple les pays du Bénélux, ou l'Espagne et le Portugal », précise la CGT. « Notre peur, c'est que Sanofi-Aventis externalise peu à peu tout - la visite médicale, la recherche, les fonctions support et le process-développement - et devienne une bulle financière ».



Assistance Publique des Hôpitaux de Paris : manifestation contre la fermeture d'une unité du CHU de Créteil



A l'appel des syndicats CGT-SUD-CFDT, quelque 600 personnes ont manifesté le 10 mars à Paris devant le ministère de la Santé contre la fermeture annoncée du service de chirurgie cardiaque du CHU Henri-Mondor de Créteil, mais aussi contre d'autres projets de fermeture de lits, de services dans d'autres établissements de l'AP-HP. Dans un communiqué la CGT a indiqué que les syndicats ont demandé à être reçus à la suite de cette réunion et qu'ils « interpellent la direction générale (de l'AP-HP) lors du conseil de surveillance » du 16 mars. La CGT a également indiqué avoir déposé au ministère 20 000 pétitions. Le schéma régional d'organisation sanitaire d'Ile-de-France prévoit la réduction de 14 à 10 des unités de chirurgie cardiaque - une forme de chirurgie amenée à diminuer à l'avenir, selon l'Agence régionale de santé - et de 4 à 3 unités au sein de l'AP-HP.

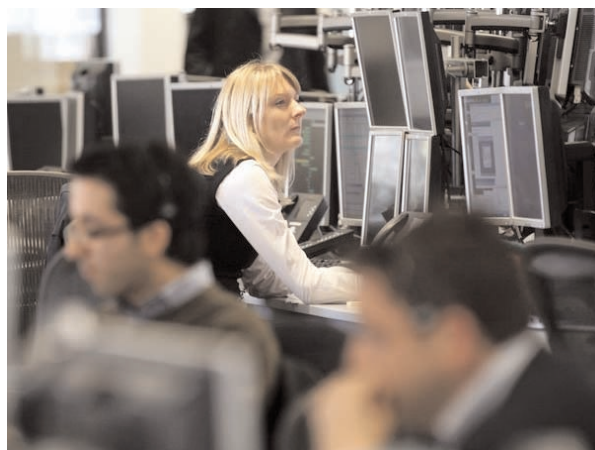
Thales Communications (Colombes) : salaires, 1 100 salariés votent la grève

Le ton est encore monté d'un cran la semaine dernière au sein du groupe Thales secoué depuis plusieurs semaines par des mouvements sur les salaires. Le 9 mars, à l'appel d'une intersyndicale CFDT-FO-CGT-CFE-CGC-CFTC, une Assemblée générale s'est tenue sur la bretelle de l'autoroute A86 qui dessert l'un des sites. 1 100 salariés ont alors voté la grève pour 24 heures reconductible, afin d'obtenir la réouverture des négociations salariales annuelles. Sur ce site, le principal dans l'Hexagone avec plus de 3 000 personnes dont 2 400 ingénieurs et cadres, les manifestants ont bloqué dès 5 h 30 l'accès aux six établissements de Thales Communications, tandis que des actions sont également menées sur les sites de Laval (Mayenne), Brive-la-Gaillarde (Corrèze) et Lambersart (Nord).



Femmes cadres : à partir de 35 ans, victimes du « plafond de verre »

Selon une étude de l'Association pour l'emploi des cadres publiée ce 8 mars, « *alors qu'avant 35 ans, les femmes cadres occupent des postes proches en termes de responsabilités, elles sont moins nombreuses que les hommes, en proportion, à avoir ensuite la possibilité de s'élever dans la hiérarchie ou à prendre des postes d'envergure plus importante* ». L'Apec note aussi que c'est après 40 ans que ces inégalités se creusent et si des progrès ont été accomplis avec un nombre plus grand de femmes cadres (34 % aujourd'hui, soit + 23 % en vingt ans), seules 11 % d'entre-elles occupent un poste à « forte responsabilité » contre 23 % de leurs homologues masculins. Ces inégalités ont évidemment des impacts sur les fiches de paie. La rémunération annuelle brute médiane des femmes cadres s'élève à 43 000 euros, soit 7 000 euros de moins que les hommes. Et les différences s'accroissent avec l'âge, surtout après 40 ans. Deux facteurs jouent énormément contre la promotion des femmes cadres : « *les interruptions de carrière et une pratique du temps partiel plus fréquentes* » liées à la famille, même si elles « *ont moins d'enfants que les hommes cadres et que les femmes en général* ». A l'inverse, l'étude montre que « *le niveau de responsabilité augmente chez les hommes en fonction du nombre d'enfants* ». L'Apec note que les femmes sans enfant sont sur-représentées chez les cadres : 23 % des 45 ans ou plus alors que « *dans la population française seule une femme sur dix n'a pas d'enfant* ».



9 avril à Budapest : Euro-manif contre l'austérité

La Confédération Européenne des Syndicats appelle à une Euro-manifestation à Budapest pour dire « *Non à l'Austérité – Pour l'Europe sociale, pour des salaires équitables et pour l'emploi* » le 9 avril prochain.

Cette mobilisation sera organisée par la CES en étroite collaboration avec les six organisations syndicales hongroises affiliées, LIGA, ASZSZ, SZEF, ESZT, MszOSz et MOSz, à l'endroit où le Conseil des affaires économiques et financières (ECOFIN) aura lieu.

Cette Euro-manifestation s'inscrit dans le prolongement de la campagne du mouvement syndical européen contre l'austérité et les coupes drastiques qui sont en application dans la plupart des pays. Cet événement sera l'occasion de rappeler les politiques alternatives proposées par la CES pour la croissance et de meilleurs emplois.

Portugal le 19 mars : journée nationale de mobilisation public/privé

La grogne sociale s'amplifie au Portugal qui a été récemment touché par des grèves dans les transports. Les salariés se mobilisent contre les mesures d'austérité. Le 19 mars, à l'appel de la CGTP-IN, aura lieu une « *journée nationale d'indignation et de protestation des travailleurs du public et du privé, des jeunes, des précaires, des chômeurs et des retraités contre le chômage, la cherté de la vie, les injustices et les inégalités et pour de nouvelles orientations politiques* ».



Contraception et IVG : le Planning familial demande la hausse du forfait IVG



Le Planning familial a réclamé une nouvelle fois jeudi, la hausse du forfait versé par la Sécurité sociale aux hôpitaux pratiquant des interruptions volontaires de grossesse (IVG), promise par le gouvernement depuis un an. Suite à un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) pointant notamment la faiblesse des forfaits IVG, la ministre de la Santé Roselyne Bachelot - devenue entre-temps ministre des Solidarités - avait promis il y a un an une augmentation. Elle avait de nouveau promis en novembre une hausse « de 50 % d'ici la fin de l'année ». « L'annonce, le 8 mars 2010 de l'augmentation du tarif de l'IVG, réaffirmée en novembre 2010 n'est toujours pas suivie d'effet », déplore le Planning familial dans un communiqué.

Petite enfance : les personnels dans la rue pour un accueil de qualité

Les professionnels de la petite enfance étaient appelés à faire grève et à manifester vendredi dans toute la France pour réclamer, comme l'an dernier, un « accueil de qualité » des tout-petits et le retrait du décret Morano. A Paris, 2 500 personnes ont participé à une manifestation en direction du ministère des Solidarités, en scandant « Pas de bébés à la consigne, les bébés ne sont pas des sardines ! ». Une banderole disait, notamment : « Non au gardiennage, oui à un accueil de qualité ». Depuis déjà plus d'un an, les professionnels protestent contre le décret entré en vigueur l'été dernier, qui assouplit les règles d'accueil en crèche, en augmentant le taux maximal de personnels non qualifiés (en remplaçant par exemple des auxiliaires de puériculture ou éducateurs par des CAP « Petite enfance ») et en permettant aux crèches d'accueillir plus d'enfants.



Congrès de l'UGICT-CGT : un site dédié avec des documents accessibles à tous



Pour aider à la préparation de son congrès, qui aura lieu du 29 mars au 1^{er} avril au Palais des congrès « Opéra » de Vichy, l'UGICT-CGT met en place un site dédié :

www.congres.ugict.cgt.fr

Vous y trouverez :

- le projet de document d'orientation ;
- le bilan d'activité ;
- des vidéos sur les enjeux du congrès, les enseignements du mouvement social, les ICT et la syndicalisation, les jeunes diplômés, le management, l'organisation spécifique ;
- des documents complémentaires sur les thèmes abordés ;
- la possibilité d'adresser des contributions.